

L'écho de Vagnas



Septembre 2020

Edito

Vagnassiennes, Vagnassiens, chers administrés,

Sous un soleil encore intense pour un mois de septembre, les vendanges battent leur plein et les écoliers ont retrouvé avec bonheur les bancs de l'école et leurs maitresses après 2 mois de confinement et 2 mois de vacances. Madame Marie MELANI est le nouveau professeur des écoles pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2. Elle sera en poste pour l'année complète.

Si nous sommes tous heureux de reprendre nos activités professionnelles, ou personnelles, nous devons cependant rester vigilants face au COVID-19. Les gestes barrières doivent être respectés et les consignes préfectorales appliquées même si elles sont contraignantes.

La rentrée a également eu lieu au sein de nos instances communautaires, avec l'élection d'un nouveau conseil communautaire et des représentants de la communes de Vagnas au sein des diverses structures et syndicats qui interviennent sur notre territoire.

J'ai à cœur de vous tenir informés des discussions et des décisions qui seront prises. Ainsi, vous pourrez consulter les comptes-rendus de nos travaux sur le site de la mairie et une copie sera consultable au secrétariat.

Avec les conseillers municipaux en charge de la voirie, nous avons repris le projet d'aménagement de la traversée de Vagnas. La tâche n'est pas aisée puisque nous devons coordonner la mise en place de la fibre, l'extension du réseau d'assainissement, l'enfouissement éventuel des lignes électriques, les travaux de voirie pour sécuriser la traversée du village sur la RD579.

En parallèle, nous mettons tout en œuvre pour résoudre le problème d'assainissement sur le hameau de Brujas. Pour pouvoir bénéficier des aides publiques (Agence de l'Eau, Département, Région...) et limiter le recours à l'emprunt, nous devons préalablement rédiger le Schéma Directeur d'assainissement. Je ne vous cache pas, que ces démarches prennent plus de temps que ce que nous avons envisagé et nous le regrettons. Cependant, il est impératif pour nous et pour votre qualité de vie, que les aménagements qui seront réalisés soient qualitatifs et s'inscrivent dans la durée.

Je reste disponible si vous souhaitez me rencontrer.

Restons vigilants pour nous, nos proches et ceux qui nous entourent.

À très bientôt

Monique Mularoni.

Le conseil municipal du 18 Août 2020

Au cours de ce conseil municipal, Madame le Maire a été désignée déléguée de la commune de Vagnas au sein de la SDEA.

Ont été désigné, pour représenter la commue, aux commissions de la Communauté de communes:

Commission « développement économique, tourisme, agriculture »:

Bernard SCHAECK délégué titulaire et Christine BUISSON, déléguée suppléante

Commission « urbanisme, habitat, foncier et transition écologique »:

Régine LAIGNEL déléguée titulaire et Louise LACOSTE déléguée suppléante

Commission « mobilité, réseaux, voirie, bâtiments »:

Michel FAILLA, délégué titulaire et Jérôme ROUX délégué suppléant

Commission « Enfance, actions sociales, et actions culturelles »:

Christine EYBALIN déléguée titulaire et Josiane BOUNIOL déléguée suppléante

Commission « Ordures Ménagères »:

Louise LACOSTE déléguée titulaire et Jérôme ROUX délégué suppléant

Autres décisions:

Le conseil décide à l'unanimité:

- de procéder à la révision des loyers des logements communaux suivant l'indice de référence actualisé (soit environ 0.94%).
- d'autoriser Mme le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter, si besoin, des agents contractuels de remplacement.

Questions diverses:

Elaboration du plan prévention feu/inondation:

Madame le Maire demande à ce qu'un groupe de travail soit constitué

Michel FAILLA et Régine LAIGNEL se proposent d'animer ce groupe.

Ferme du Rieusset:

Madame le Maire a rencontré le Maire de Salavas concernant l'achat commun de la ferme du Rieusset.

Un conseiller demande à ce que soient étudiées les questions de responsabilité du propriétaire en cas d'effondrement ou d'accident sur ce site dont les bâtiments sont en très mauvais état. Il demande aussi que le bail qui sera rédigé par la suite avec l'association des chasseurs, soit rédigé par un avocat car les lieux sont ouverts à tous et menacent de s'effondrer. Les juristes de l'Association des Maires de France seront consultés sur le sujet.

Nuisances sonores:

Hubert MARTIN fait état de nuisances occasionnées par des jeunes de la commune avec leurs deux roues à moteur... Il sera demandé à l'AMF une information sur les possibilités dont dispose la commune pour faire stopper le bruit des cyclomoteurs.

Dotations complémentaires de l'enveloppe DSIL :

Bernard SCHAECK fait état d'une lettre du préfet du 30/07/2020 concernant le triplement de l'enveloppe de dotation de soutien à l'investissement local. Les grandes thématiques fixées concernent la préservation du patrimoine public, la mise aux normes des équipements sanitaires et la transition énergétique. Les dossiers doivent être déposés fin septembre au plus tard.

Il demande donc au conseil de bien vouloir autoriser Madame le Maire à proposer les projets de réhabilitation et d'indépendance énergétique des bâtiments communaux et notamment de l'église (sous réserve d'acceptation de l'évêché), de la maison pour tous et de l'école.

Après délibération, le conseil autorise Madame le Maire à faire les démarches nécessaires au dépôt de ces dossiers auprès de la préfecture.

Bernard Schaeck, Régine Laignel et Michel Failla prépareront le dossier.

